

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**  
**MINISTÈRE DU PETROLE, DES MINES ET DE L'ENERGIE**

**TERMES DE REFERENCES**

**RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN GÉOSCIENCES**

---

**I. CONTEXTE**

Le groupe de la Banque Mondiale a accordé un don d'assistance technique au Gouvernement de la Mauritanie (Don No. IDA D2730-MR), avec comme objectif principal d'améliorer la capacité du gouvernement à faire progresser les négociations vers les décisions finales d'investissement dans le secteur gazier et jeter les bases de la contribution du secteur à l'économie grâce à un renforcement du cadre juridique et réglementaire et des capacités.

Le travail prévu dans le cadre de ces termes de références sera financé par le Don précité.

**II. OBJECTIF**

La présente mission a pour objectif de recruter un consultant individuel pour fournir une assistance à la Direction Générale des Hydrocarbures DGH, au sein du Ministère, du Pétrole, des Mines et de l'Energie, dans l'exécution de ses missions de gestion et de planification du secteur Amont des hydrocarbures.

**III. MISSIONS/ACTIVITES**

Afin d'atteindre l'objectif de cette mission, le travail du Consultant comprendra les activités et tâches suivantes :

- Assistance, à la demande de la DGH, dans le traitement des dossiers relatifs à la mission de la DGH ;
- Revue et commentaires de tout document d'ordre technique relatif aux activités amont de la DGH à la demande de celle-ci ;
- Assistance à la préparation et participation à des réunions de travail avec les Opérateurs à la demande de la DGH ;
- Faire bénéficier les équipes de la DGH de son expérience à travers l'animation de sessions de formation dans le domaine G&G ;
- Aider à l'organisation du travail de suivi des opérations pétrolières et à la gestion des données de la DGH ;
- Elaboration d'avis et de notes, à la demande de la DGH, pour toute question G&G relative au secteur des hydrocarbures.

#### **IV. CALENDRIER ET LIVRABLES**

- **Calendrier**

L'exécution de cette mission commencera dès la notification du marché suivant des ordres de services pour des actions spécifiques et s'étalera sur une durée d'un (1) an éventuellement renouvelable après évaluation satisfaisante des performances du Consultant.

- **Livrables**

Les livrables attendus pour de la présente mission correspondent à :

- Avis et notes techniques ;
- Commentaires sur documents et notes techniques ;
- Note de préparation de réunions et notes de synthèse ;
- Des supports de formations.

Les livrables devront être en français.

#### **V. COMPETENCES ET PROFILS MINIMUM REQUIS**

Le Consultant doit disposer d'une solide expérience dans la gestion et le développement de projets pétroliers et gaziers. Cet expert doit avoir les références minimales suivantes :

- Avoir un diplôme d'ingénieur, de Master ou diplôme équivalent en Géosciences ou équivalent ;
- Avoir une expérience avérée dans le domaine de l'industrie pétrolière ou gazière ;
- Avoir occupé par le passé des responsabilités faisant appel à des missions pertinentes les tâches citées dans la section III ;
- Avoir réalisé ou participé à des missions pertinentes ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques du domaine G&G ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français et de l'anglais ;
- La connaissance de l'arabe est un atout
- La connaissance du contexte administratif des hydrocarbures en Mauritanie est un atout

#### **VI. MODALITES D'EXECUTION**

- Le Consultant devra assurer une assistance à temps partiel dans les locaux de la DGH ;
- Le Consultant mobilisera par ses soins tous les moyens logistiques nécessaires à la réalisation de cette mission ;
- le Consultant aura accès à toutes les informations nécessaires à sa mission ;
- Pendant son séjour en Mauritanie dans le cadre de sa mission, le Consultant aura à disposition un bureau de travail à la DGH.

## **VII. CONFLIT D'INTERETS**

Le Consultant est tenu de signaler tout conflit d'intérêts réel, apparent ou potentiel, résultant d'autres missions ou d'une participation antérieure à des missions similaires.

## **VIII. CONFIDENTIALITE**

Le Matériel : Le Consultant, s'engage à ne divulguer aucune information portée à sa connaissance, directement ou indirectement, par la DGH. Le Consultant utilisera le Matériel exclusivement dans le cadre de la préparation des livrables relatifs à la présente mission. Les obligations de confidentialité ne seront pas applicables aux informations du domaine public. Le Consultant ne donnera accès au Matériel à d'autres personnes qu'en cas de nécessité de travail dans le cadre de son contrat. Le consultant informera explicitement ces personnes de la nature confidentielle du Matériel et, les soumettra aux obligations de confidentialité contenues dans les présents termes de référence.

## **IX. DUREE ESTIMEE DE LA MISSION**

Le volume minimal de travail de la mission est estimé à 72 hommes-jours mais les deux parties peuvent convenir lors des négociations du contrat d'un volume plus important.